

Manche

# Éducation nationale. Une journée très importante pour les communes

## Les points chauds de la rentrée scolaire

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | lundi 4 septembre 2017

831 mots



*Plus de 53 000 écoliers et collégiens manchois vont faire leur retour dans les salles de classe aujourd'hui.*

Dans la Manche, 35 908 élèves font leur rentrée aujourd'hui dans les écoles primaires et 17 432 dans les collèges. Comme toujours, la journée s'annonce agitée.

L'espoir au conditionnel

Garder une classe, en ouvrir une ou en perdre une, c'est tout l'enjeu de la journée pour plusieurs communes de la Manche, un département qui perd encore près de 500 enfants dans le primaire public cette année. Et il en va souvent de la vitalité d'une commune, d'un quartier ou d'un bourg. Côté rural, l'école reste un des derniers points de rencontres depuis que de très nombreux commerces de proximité se sont carapatés.

Ce matin, ce sera l'heure du comptage des effectifs. Et c'est l'inspecteur académique qui fait le compte. Et la décision d'ouvrir ou de fermer une classe, donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève du directeur académique des services de l'Éducation nationale. « **On applique tout simplement les seuils**, souffle Jean Lhuissier, le Dasep de la Manche. **Nous sommes vigilants, car il peut toujours y avoir des surprises avec l'été. Même si généralement, on est dans le vrai.** »

Mardi matin, une réunion à Saint-Lô permettra d'ajuster ce qui doit l'être... si le Dasep en a les moyens. En février, Jean Lhuissier avait prononcé 38 fermetures de classe (dont 19 conditionnelles) et 19 ouvertures de classe (dont 3 conditionnelles). On retient donc son souffle à Camprond, Cherbourg-en-Cotentin (école Simone-Veil) et Saint-Lô (école Calmette et Guérin-Jules-Verne) pour l'ouverture d'une classe supplémentaire. On s'inquiète en revanche de la fermeture de classe à Bricquebec-en-Cotentin, Carentan, Cerisy-la-Forêt, Cherbourg-en-Cotentin (école Robert-Doisneau et Bellevue, à La Glacière), Sainte-Mère-Église ou Saint-Vaast-la-Hougue.

À Sainte-Marie-du-Mont, le combat pour conserver la quatrième classe de l'école dure depuis

plusieurs mois. « **La seule solution pour sauver cette quatrième classe d'une fermeture conditionnelle, c'est d'avoir des effectifs suffisants**, expliquait, il y a peu, Henri Millet, maire de la commune. **Si nous n'y parvenons pas, je suis convaincu qu'avec trois classes, l'école entrera dans une spirale mortelle.** » En avril, la commune organisait d'ailleurs une opération portes ouvertes pour tenter de glaner quelques inscriptions supplémentaires.

D'autres maires préviennent généralement les parents, les jours précédents la rentrée, de l'importance absolue que leur enfant soit bien là pour le comptage. Une rentrée, comme toujours, conjuguée au conditionnel.

La grogne des contrats aidés

Si selon Jean Lhuissier, la baisse du nombre de contrats aidés n'aura pas d'impact sur l'accompagnement des enfants handicapés, elle fait toutefois grincer des dents dans les mairies. D'autant plus qu'elle intervient assez tard dans l'année.

La semaine dernière, plusieurs maires ont ainsi menacé de reporter la rentrée dans leur commune. « **Quoi qu'il arrive, nos enseignants seront présents dans ces communes**, commente Jean Lhuissier. **Si le maire n'ouvre pas l'école, il est responsable des enfants. Je peux comprendre que cela pose problème, mais il y a d'autres manières d'agir.** »

À Sartilly-Baie-Bocage, près de Granville, le maire menace de ne pas ouvrir l'école le jour de la rentrée si le gouvernement ne revient pas sur sa décision. « **En l'état actuel des choses, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les 315 enfants dans de bonnes conditions, avec toute la sécurité nécessaire**, affirmait mercredi le premier magistrat, Gaëtan Lambert. **Nous avons quatre contrats aidés qui sont supprimés et aucune solution technique ou juridique pour l'instant.** »

À l'école de Saint-Clair-sur-l'Elle, qui regroupe les élèves des communes de Couvains, Villiers-Fossard, Saint-Jean-de-Savigny et Saint-Clair-sur-l'Elle, les enfants seront bien accueillis, mais il n'y aura pas classe.

Le retour à la semaine de quatre jours

Dans la Manche, 91 écoles ont choisi de revenir à la semaine de quatre jours. Doit-on attendre de premiers couacs ? A priori non, puisqu'il s'agit d'un retour à une formule qui date d'il y a seulement quelques années.

La grande interrogation reste celle du transport scolaire, revu à la dernière minute en raison du décret tardif du ministre et, surtout, qui est devenu une délégation de la Région Normandie, depuis vendredi. « **Il n'y aura pas de problème**, confie Jean Lhuissier. **Le transfert de compétences s'est opéré dans la douceur. Les personnels sont les mêmes. Ils ont une excellente connaissance des circuits.** »

Ju. M.